

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 22978 du 9 mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
de la spécialité « affaires immobilières »**

NOR : IOCJ1207312S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 118831 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131584S),

Décide :

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> avril 2012 :

Magnin, Jean-Charles

Nigend : 126 200

Numéro de livret de solde : 5 279 008

Fait le 9 mars 2012.

*Le général,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
THIBAUT MORTEROL